

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 27 novembre 2019 à 19h30

Absents : C.Biboud, N.Hamel

Trois habitants sont présents dans la Salle

Secrétaire de séance : H. de Vaumas.

1) Compte Rendu du Conseil du 25 septembre 2019.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) Délibérations

21.- Redevances d'occupation du domaine public. Gaz : 317 €, Orange : 171 €, ERdF : 209 €/an.

22.- Renouvellement des baux communaux. Les baux actuels, régulièrement payés tous les ans, ont été définis pour 9 ans par la délibération du 10 décembre 1992 pour les parcelles suivantes.

ZA 42	24a 50ca	pour 60 kg de blé	12,54 €/an (base 2019)
ZB 18 & 106	56a + 36a	pour 171 kg et 109 kg de blé	57,52 €/an «
ZA 63	8a 80ca	pour 27 kg de blé	5,62 €/an «

Mr le Maire regarde si nous pouvons laisser cette délibération inchangée.

23.- Plan de zonage des eaux pluviales. Le Cabinet BIOS a établi une carte sur laquelle figurent :

- le réseau d'eaux usées,
- le réseau d'eaux pluviales,
- les fossés,
- le zonage des limitations des apports fluviaux dans les zones urbanisées,
- le zonage sans restriction.

L'étude avait été commandée fin 2017 par le Syndicat d'assainissement.

Vote sur l'accord du plan de zonage : tous sont d'accord.

24.- Décision modificative de transfert de 105 € du chapitre 022 au chapitre 012, article 6411, pour le règlement des salaires. Accord du Conseil.

3) Points sur les réunions.

Syndicat du bassin du Serein. Jean Klos montre la liste très complète de tous les projets de 2020 à 2024.

4) Installation évier et lave-vaisselle au foyer.

Au cours d'une réunion le 20 novembre dernier, le Comité des Fêtes a proposé d'acheter le lave-vaisselle avec l'idée de le louer 30 € à chaque utilisateur. La Mairie décide de l'acheter elle-même. Les tarifs dans les communes proches sont beaucoup plus élevés. Le lave-vaisselle et les éviers seront commandés pour installation en février 2020.

5) Informations générales et questions diverses.

51.- L'accessibilité à l'église est à réaliser avant juin 2020 pour obtenir la subvention de la Préfecture, et la réparation de l'auvent avant novembre 2020.

52.- Le Département est d'accord pour participer au coût des trottoirs rue Marcot (base 24 700 €HT) au titre des amendes de police.

53.- Vœux du Maire : vendredi 10 janvier 2020. Les nouveaux arrivés seront invités personnellement.

54.- Peinture des abris bus : réalisée par l'employé communal.

55.- Débouchage des buses route de Montigny au niveau de Mr Renaud : commandée à GCTP.

56.- Participation citoyenne : réunion le 14 novembre entre les 16 référents et la Gendarmerie.

57.- Window 10 : installation prévue sur l'ordinateur de la Commune.

58.- Devis reçu pour sécuriser la porte principale du foyer.

60.- Une nouvelle table sera installée au Pont Romain.

Fin de la séance à 22h05

Le Maire